

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
POSTE :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	9

On s'abonne à SAUMUR, Chez tous les Libraires ; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33 ; A EWIG, Rue Talibout, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	30 c.
Réclames	30
Faits divers	75

RESERVES SONT FAITES. Le droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne : A PARIS, Chez M. HAYAS-LAFITTE & Co, Place de la Bourse, 30.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

5 Février 1878.

Chronique générale.

Le bruit court de plus en plus que la majorité de la Chambre refusera de voter le budget dans son intégralité. On affirme que cette décision, qui ne peut être une marque de défiance contre le ministère, vise directement le Maréchal.

Hier, à Versailles, MM. de Marcère, Dufaure, les sous-secrétaires, les chefs de cabinet et tout le personnel ministériel affluèrent. M. Léon Say devait demander en séance au nom du gouvernement le maintien du budget à l'ordre du jour et son vote intégral.

M. Dufaure s'était engagé le 13 décembre à l'obtenir de la majorité ; il faut tenir cette promesse. Les groupes de la majorité sont très-inquiets.

Nous entrons dans une nouvelle phase. Le Maréchal aurait, dit-on, refusé de signer les trois derniers décrets qui lui ont été présentés.

Un décret qui paraîtra d'ici à quelques jours convoquera pour le 3 mars la plupart des collèges électoraux qui ont précédemment élu des députés dont la Chambre a jusqu'ici invalidé les élections.

L'agitation et l'irritation causées par la séance de nuit de vendredi à samedi, la plus orageuse, la plus violente qu'on ait vue depuis 1874, ne sont point calmées.

A la Chambre, on se montre un article ignoble publié par le *Republicain*, et accompagnant le nom de certains officiers de l'ar-

mée, entre autres le général Laveaucoupet, des épithètes d'assassins, de « voleurs, » etc..., à propos de l'exécution du communal Varlin.

Au premier jour, M. Bardoux fera paraître son mouvement des inspecteurs d'Académie : il comprendra vingt déplacements et cinq révocations.

Il n'y aura plus de convocations d'électeurs sénatoriaux pour pourvoir aux vacances.

Car la Constitution dit, en effet, que les départements ne seront pas convoqués dans l'année qui précède le renouvellement triennal.

Or, c'est le 1^{er} janvier 1879 que le renouvellement triennal du Sénat doit avoir lieu.

Il n'y aura donc plus de nouveaux sénateurs que pour les élections faites par le Sénat.

Nous persistons à croire, dit l'*Assemblée nationale*, que le budget ne sera pas voté dans les conditions que désirait le ministère.

Les gauches feront toutes sortes de manœuvres pour reculer indéfiniment le vote définitif, et, lorsque viendra le jour du vote d'ensemble, certaines motions déjà préparées et tout à fait inacceptables pour le pouvoir exécutif et pour le Sénat seront mises en avant comme condition du vote du budget. Plusieurs membres des gauches voudraient ne voter définitivement le budget qu'en novembre et procéder jusque-là par des douzièmes provisoires.

Ils redoutent la possibilité de la dissolution aussitôt après le vote du budget.

Ils commencent à voir que les excès dans lesquels ils se laissent entraîner fatiguent l'opinion publique et les déconsidèrent au point de justifier la nécessité de nouvelles élections des députés avant les élections sénatoriales.

Le correspondant parisien du *Nouvelliste de Rouen* signale une correspondance de Menton annonçant une nouvelle concentration des fortes têtes du socialisme révolutionnaire. Dans le voisinage de la ville de San-Carlo, écrit-on à la *Correspondance autrichienne*, « s'est réunie une société de gens venus de Paris et qui sont l'objet d'une active surveillance de la part de la police italienne. »

On y aurait constaté la présence de radicaux français, de socialistes et de membres de l'Internationale, dont le chef supposé, M. Mark, serait également attendu. Sous prétexte de se livrer au jeu de la roulette, ils entretiendraient des relations secrètes avec des émissaires italiens, en vue d'organiser un mouvement.

Attendons les effets des conciliabules annoncés. Mais espérons cependant que notre nouvelle administration républicaine ne laissera pas aller jusqu'au bout les auteurs de ces détestables menées.

Il est décidé, au ministère des finances, que M. Cochery réunira entre ses mains la direction des postes et celle des télégraphes. La gauche, sinon le ministère de l'intérieur, paraît favorable à ce projet. M. Gambetta hésite.

M. Cochery a pris pour secrétaire particulier son fils, ancien élève de l'École polytechnique. (Défense.)

Nous lisons dans le *Publicateur de la Vendée* :

« Le bureau de la Chambre des députés, chargé d'examiner les opérations électorales de la première circonscription de la Roche-sur-Yon, a conclu à l'invalidation de M. de Puiborneau. Cela n'a rien qui puisse nous surprendre. M. de Puiborneau était condamné d'avance par l'arbitraire d'une majorité sans équité et sans frein.

Le rapport au moyen duquel on livre l'honorable député au sacrifice est vraiment bien pauvre ; c'est plutôt un article de polémique qu'un rapport ; les allégations qu'il produit ne sont étayées d'aucune preuve et il est de plus incomplet, puisque, pour une cause que nous laissons au public le soin de déterminer, il ne mentionne même pas le procès intenté par M. Jenty au *Petit Vendéen*.

Quoi qu'il en soit des résolutions que prendra la Chambre, les électeurs de M. de Puiborneau sont plus résolus que jamais à donner à leur député un nouveau et éclatant témoignage de leur confiance et à prouver qu'ils n'entendent pas qu'on puisse se moquer si facilement de leurs votes.

D'un autre côté, on lit dans la *Bretagne* :

« Nous disions l'autre jour que le choix des républicains n'était pas définitivement arrêté pour l'élection législative de Fougères. Nous apprenons aujourd'hui que trois candidatures, nuance plus ou moins foncée, vont surgir contre celle de M. de la Villegontier.

M. Bochin se porte sur les rangs. M. de Dalmas, voyant de quel côté tourne le vent, se met du côté du manche et pose sa candidature. Enfin M. Riban, avoué, est porté par les comités démocratico-républicains.

En face de ces multiples candidats, M. de la Villegontier n'a qu'à arborer plus que jamais le drapeau conservateur.

L'*Avenir de Loir-et-Cher* publie la lettre suivante que M. Lesguillon, aujourd'hui député radical opportuniste, écrivit naguère au prince-président :

« Prince,

Je viens implorer le pardon d'un moment d'erreur, d'une de ces heures d'entraînement où l'homme le plus recommandable croit bien faire pour son pays et se laisse aller à des suggestions dont il n'apprécie pas tout de suite la portée. Condamné disciplinairement par le tri-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MONSIEUR PIERRE.

(Suite.)

Malgré les bons conseils et l'exemple d'Antoine, Rouvière prit peu de goût aux travaux de l'atelier, et son oncle reçut fréquemment des plaintes sur sa négligence ou son incapacité.

Le quincaillier finit par s'irriter : il maltraita l'enfant, qui en ressentit plus de haine contre l'état qu'on voulait le forcer à apprendre.

L'oncle renouvela ses corrections, et le neveu redoubla de négligence.

Tous deux usaient ainsi infructueusement leurs forces.

Pierre, persuadé que l'on violentait ses inclinations, mettait à résister plus de volonté qu'il n'en eût fallu pour réussir dans ce qui lui était demandé.

Il croyait peut-être sincèrement n'avoir de répugnance que pour la profession qu'on lui avait

choisie, tandis que c'était le travail même qui le repoussait.

L'inutilité de sa première enfance avait préparé l'inutilité de toute sa vie.

Ce devait être toujours monsieur Pierre, c'est-à-dire l'homme amoureux de l'habit et du chapeau rond, qu'il regardait comme la livrée des oisifs ; car, n'apercevant que les apparences, Pierre prenait pour de l'oisiveté le travail caché des classes plus élevées, et il croyait inoccupées les mains qu'il voyait blanches ou gantées.

Ainsi, le dégoût de sa condition l'avait pris, non parce qu'il s'était senti apte à en essayer une autre, mais parce que sa paresse attendait quelque bénéfice de ce changement.

S'il haïssait le travail du corps, ce n'était point par préférence pour celui de la pensée qu'il ne connaissait point.

Ce qu'il eût voulu, c'était une profession sans fatigue, sans étude, sans esclavage, une profession, en un mot, qui n'en fût point une.

Cette nature qui participe à la fois de la vanité et de la nonchalance, et qui est malheureusement trop commune, devait naturellement empêcher tous les progrès de Rouvière dans le métier qu'on lui avait imposé. Aussi demeura-t-il deux années chez son patron sans tirer aucun fruit de son apprentissage.

Il supporta d'abord avec embarras les reproches

qui lui étaient adressés, puis il n'y prit plus garde ; il finit même par se glorifier de sa mauvaise volonté comme d'une honorable résistance ; imitant en cela tous les hommes, il chercha un manteau honnête pour couvrir son vice, et présenta son inaptitude pour la menuiserie comme la preuve d'une capacité plus élevée ; il déclara que ses goûts étaient violentés, et se posa noblement en martyr.

Mais son embarras fut extrême le jour où son oncle, lassé de combattre, lui demanda de choisir lui-même l'état qu'il désirait.

Pierre ne pouvait décemment répondre qu'il n'en désirait aucun, et à tout hasard il répondit qu'il voulait être orfèvre.

Peut-être fut-il déterminé dans ce choix par l'apparence d'un travail moins rude et par l'espérance d'une vie moins *ouvrière*.

Devenir de menuisier orfèvre, c'était en effet monter un échelon et se rapprocher davantage de cette aristocratie sociale vers laquelle monsieur Pierre tendait de tout son pouvoir.

II.

Rouvière fut bientôt désenchanté en voyant que la nouvelle profession qu'il avait choisie demandait autant d'efforts et plus d'attention que celle qu'il quittait.

Il s'aperçut alors pour la première fois que la fatigue d'un état n'est point en raison du bruit et du mouvement, et que là où elle se cache, elle est souvent plus réelle qu'ailleurs.

Mais cette remarque forcée ne le rendit point plus sage.

L'expérience ne profite qu'à ceux qui veulent la consulter, et l'on peut dire, en modifiant un proverbe connu, que les plus aveugles sont ceux qui ne veulent point voir.

Rouvière réussit à se persuader que si le métier d'orfèvre lui plaisait aussi peu que celui de menuisier, ce n'était point sa faute, mais parce qu'il s'était trompé dans son choix.

Un jour qu'il revenait d'une course assez longue faite pour le magasin, il rencontra Antoine, qui, quoiqu'à peine sorti de l'enfance, était déjà un ouvrier adroit et intelligent.

Tous deux s'étaient perdus de vue depuis longtemps ; ils s'arrêtèrent pour causer, et les questions ne furent point épargnées.

— Eh bien ! demanda Antoine, es-tu content de l'orfèvrerie ?

— Pas trop, le métier est difficile ; il y a toujours quelque chose de nouveau à apprendre ; puis il faut rester des journées entières assis devant son étai.

— Tu te plainais, chez notre bourgeois, d'être obligé de rester debout.

bunal de Gien à une suspension de huit mois qui provoque ma destitution, je viens implorer votre bonté, moins en ma faveur qu'en celle de mes clients (III) et de ma jeune famille.

» Je demande à votre clémence de me rendre provisoirement à mes affaires et de me permettre de vendre ma charge.

» Rendu à la vie privée, je vous proteste, je vous jure que je ne m'occuperai jamais de politique, si ce n'est dans le but de seconder vos heureux efforts pour rendre ma patrie au bonheur et à la tranquillité.

» LESGUILLON. »

L'Avenir de Loir-et-Cher ajoute que les supplications de M. Lesguillon furent écoutées. M. Abbaticchi, alors ministre de la justice, l'autorisa à vendre son étude. M. Gambetta va-t-il faire exécuter M. Lesguillon comme il a fait exécuter M. Duportal?

Le journal de M. de Girardin — pas le Journal officiel, bien entendu, mais la France — est à la recherche de tout ce qui peut lui permettre de dire du mal de la personne du chef de l'Etat, et, à l'occasion, de celle de M^{me} la maréchale de Mac-Mahon.

L'injustice de ces attaques n'a le plus souvent d'égal que la légèreté avec laquelle sont recueillis les faits qui leur servent de prétexte.

Nous en avons aujourd'hui un exemple bien édifiant.

La France a raconté, il y a cinq jours, qu'il existait, dans le duché de Bade, une pauvre femme de quatre-vingt-deux ans, en instance depuis quelques années auprès du gouvernement français pour obtenir, soit des secours, soit une place dans un hospice, et qui n'a pu fléchir encore notre gouvernement.

Cette pauvre femme, assurait la France, avait été chaudement recommandée à M^{me} la maréchale de Mac-Mahon, qui, malheureusement, n'avait pas eu assez de crédit ou assez de sympathie pour elle, puisque jusqu'à présent son sort n'avait pas changé.

Et cependant il y avait là à payer « une dette de gloire », car cette pauvre vieille femme, d'après M. de Girardin, n'était autre que la fille de Kléber.

Point n'est besoin de dire que tous les journaux ont réédité ce récit de la France, sans mettre un instant en doute son entière exactitude, et la plupart ont fait appel au patriotisme de la Chambre pour réparer le peu de « sympathie » de M^{me} la maréchale de Mac-Mahon pour la fille de Kléber.

Or, voici la vérité : La femme dont il s'agit est âgée de soixante-six ans et non quatre-vingt-deux ans.

Elle n'habite pas Bade, mais la rue Cardinet, à Batignolles-Paris.

Elle n'est pas la fille de Kléber, mais la veuve du fils d'un cousin de ce grand homme.

M^{me} la maréchale de Mac-Mahon s'est, depuis que cette femme lui a été recommandée, beaucoup occupée d'elle, bien que,

— C'est vrai.

— Mais quel diable d'état veux-tu donc qu'on t'invente si tu ne veux rester ni debout ni assis ?

— Oh ! il y a des gens qui sont bien heureux ; ils n'ont pas besoin de limer ou de raboter ; ils gagnent plus à griffonner des chiffres que le meilleur ouvrier... Ça n'est pas fatigant de calculer.

— Pourquoi alors n'as-tu pas voulu apprendre l'arithmétique à l'école du soir où nous allions ensemble ?

— Parce que ça me brouillait la tête ; mais si je la savais, je ne serais pas embarrassé.

— Apprends-là !

— C'est trop difficile.

Le jeune menuisier se mit à rire.

— Je comprends ton affaire, dit-il, tu voudrais un état où il n'y aurait qu'à changer d'habits trois fois par jour. J'en connais un à ta convenance.

— Lequel ?

— L'état de millionnaire.

Pierre, désappointé, haussa les épaules, et les deux jeunes garçons se séparèrent.

(A suivre.)

paraît-il, elle ne fût pas, sous tous rapports, absolument digne d'intérêt.

Par les soins de la présidence, la veuve Kléber a été recommandée à l'assistance publique, qui lui a fait donner depuis plusieurs années des secours, et au ministère de l'intérieur, qui s'est occupé de la faire admettre dans un asile de vieillards, mais n'a pu encore y réussir faute de place.

Sauf ces erreurs, le récit du journal de M. de Girardin est d'une scrupuleuse exactitude, mais on voit ce qu'il en reste.

On annonce de Bordeaux que la représentation de *Marceau* n'a pu avoir lieu au Théâtre-Louis, parce que le colonel commandant la place a refusé le concours des soldats de la garnison.

On mande de New-York, 2 février, 3 h. 50, matin :

« Une terrible tempête a éclaté hier soir, causant de nombreux désastres maritimes.

» 450 personnes environ ont péri.

» Dans les ports de la métropole, la mer n'était pas tenable. »

AFFAIRES D'ORIENT.

Le comte Andrassy vient de charger le comte de Beust de donner à lord Derby la formelle assurance que l'Autriche s'opposera, même par les armes, à l'établissement d'une principauté bulgare s'étendant jusqu'au sud des Balkans.

En même temps, l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie doit faire ressortir auprès du cabinet de Saint-James la nécessité de ne pas procéder à une démonstration violente qui rendrait impossible toute intervention amicale de M. de Bismark qui est tout disposé à empêcher le czar d'aller trop loin, mais à la condition que l'Angleterre se tienne tranquille.

On écrit de Londres, à la date du 4^{er} février :

« C'est la guerre. Il est impossible, sous peine d'être poursuivi devant les tribunaux, de vous dire quels sont les armements à Woolwich ; mais ce qu'il y a de certain, c'est que l'ordre vient d'être donné au contingent de Malte de s'embarquer pour Constantinople.

» Une partie de la flotte a déjà levé l'ancre.

» Le sultan veut se réfugier à bord d'un cuirassé ottoman et protester, au milieu de sa flotte, contre la prise de Constantinople. Sa Majesté a donné l'ordre de ne plus tirer un coup de fusil pour défendre la capitale.

» Le duc de Cambridge et les princes sont tous en faveur de la guerre.

» Les généraux commandant à Chatham, Sheerness, Portsmouth, Shorncliffe, Adersholt, ont été mandés à Londres. Le comité d'artillerie à Woolwich siège pour ainsi dire en permanence.

» A Dublin, tout est prêt.

» Les généraux d'Aquilar et Gage surveillent activement l'embarquement des munitions de guerre. Le vote de six millions sterling ne couvre pas la moitié des dépenses déjà faites dans les arsenaux. »

Dans certains cercles diplomatiques de Londres, on croit à la guerre.

Tout écrivain qui publierait des détails sur les armements de Woolwich serait poursuivi devant les tribunaux.

Les troupes résidant à Malte ont reçu l'ordre de s'embarquer pour Constantinople.

Les journaux hongrois se prononcent avec une vivacité croissante en faveur d'une politique plus vigoureuse vis-à-vis de la Russie.

On croit ici que la marche des Russes est le fait de l'influence prédominante du parti militaire en Russie, beaucoup plus que le résultat des ordres de Saint-Petersbourg, et l'on s'attend à apprendre, d'un jour à l'autre, la nouvelle de l'arrivée du grand-duc Nicolas à Constantinople.

Toutes les informations de Vienne sont d'accord pour déclarer que l'Autriche-Hon-

grie n'acceptera pas l'occupation, même temporaire, de Constantinople.

L'armée grecque ne compte pas plus de 20,000 hommes de troupes régulières. Les Turcs peuvent leur opposer un nombre à peu près égal dans les provinces menacées.

L'ALLEMAGNE ET L'ITALIE ET L'INTEGRITÉ DE L'AUTRICHE.

La Défense a reçu d'un homme politique d'Italie une lettre fort intéressante dont nous détachons les passages suivants :

« Vous avez eu raison de dire que le cabinet italien éprouve en ce moment de sérieux embarras, qui amèneront probablement une prochaine crise ministérielle.

» Vous savez que le décret d'amnistie, qui s'étendait aussi aux condamnés pour délits communs, a été universellement blâmé, parce que ce décret rendait à la liberté, dans une époque assez critique de l'année, une foule de malfaiteurs qui vont probablement compromettre gravement la sûreté publique, qui n'est déjà pas dans un état trop satisfaisant.

» Mais le ministère Crispi vient de recevoir sur la tête une nouvelle tuile qui pourrait bien hâter la crise.

» La publication de la brochure qui vient de paraître à Munich a produit à Rome dans les sphères officielles un grand émoi. Ne croyez pas aux démentis de la *Riforma*, organe de M. Crispi, qui a voulu contester l'exactitude des faits contenus dans la brochure en question. Les avertissements donnés par M. de Bismark à M. Crispi au sujet du mouvement annexioniste relatif au Tyrol et à Trieste ont causé une impression désagréable au parti de gauche, qui a toujours favorisé le mouvement. Dans cette brochure, que j'ai sous les yeux, M. Crispi est traité d'une façon assez plaisante.

» On l'appelle *minister-candidaten aufreisen*, ministre-candidat en voyage, et M. de Bismark, en affirmant que l'Autriche et l'Allemagne étaient, en ce moment, étroitement unies, a annoncé à M. Crispi, par des paroles précises et sur un ton d'avertissement (*bestimmten und warnenden Worten*), que l'Italie devait s'ôter de la tête (*aus den Kopfe Schlagen*) toute espérance de posséder le Tyrol et encore moins Trieste.

» Je puis vous dire que cette brochure est inspirée par le comte Andrassy.

» On y trouve deux affirmations qui sont très-importantes.

» L'auteur nous apprend d'abord qu'à un certain moment le roi Victor-Emmanuel était enclin à une politique belliqueuse tendant à recouvrer Trente et Trieste, mais qu'il céda à des conseils de modération venus de Berlin.

» Et plus loin on nous dit que le comte Andrassy avait appris « que l'Italie avait offert, il y a quelque temps, à la Russie » de prendre une part active aux questions orientales, au prix de certaines compensations. »

» Si cela est vrai, il est certain qu'on est obligé de remarquer l'opposition qui existait entre le langage de M. Melegari devant le Parlement et la politique secrète du gouvernement.

» De toutes façons, il est intéressant de noter dans cette brochure l'affirmation des rapports intimes entre Vienne et Berlin.

» La publication de cette brochure en ce moment n'a pas seulement une importance pour l'Italie, mais il est évident qu'elle a aussi pour but d'avoir quelque influence sur la question orientale.

» Il est probable que des explications seront demandées au cabinet dès que le Parlement sera réuni.

» L'auteur de la brochure déclare que, si on conteste l'exactitude de ses renseignements, il est prêt à jeter le masque et à indiquer à la fois son nom et la source de ses affirmations. »

LA COURSE DES TAUREAUX

A MADRID

A l'occasion du mariage du roi Alphonse XII.

Madrid, 26 janvier, 8 h., soir.

Il y a eu deux jours de courses de taureaux, hier et aujourd'hui.

Celle d'aujourd'hui a été sans contredit beaucoup plus belle que la première, le temps, cette fois, l'ayant favorisée. Hier, la bise du Guadarama soufflait presque en tem-

pête, et nos jeunes senoras, avec leurs mantilles blanches et en corsage seulement, paraissaient pas avoir très-chaud.

On arrive à la plaza de Toros, qui est située à environ quatre kilomètres du Prado, par la calle de Alcalá. Le cirque est une immense construction en briques et en terre de style hispano-arabe, pouvant contenir 15,000 personnes au moins. Les gradins du bas sont en granit de Guadarama et à découvert, les galeries du haut sont seules couvertes. L'arène est sablée, et chaque fois qu'une course est terminée, des valets viennent la ratisser et enlever les débris dont elle est parfois jonchée.

Les Madrilènes, vous le savez, sont passionnés pour les courses de taureaux, et celles-ci, où devaient paraître, comme je vous l'ai dit, les *caballeros en plaza*, chose qui ne s'était pas vue depuis longtemps, avaient attiré une foule énorme au dedans, plus énorme encore au dehors. Le peuple proprement dit, la plèbe, si vous aimez mieux, savait parfaitement que les courses, dont les billets de place se vendaient couramment 50 et 100 fr., n'étaient pas faites pour lui, et qu'il ne pouvait pénétrer à l'intérieur ; mais telle est l'attraction des *corridos de toros* sur les Espagnols, que toute la population attendait en dehors des nouvelles que, dans chaque entr'acte, on ne pouvait manquer de lui donner.

Aussi je ne tenterai pas de vous peindre l'animation qui s'était emparée de la ville dès le matin. Si vous avez assisté aux courses d'Epsom ou si vous avez vu courir le grand prix de Paris, vous pourrez peut-être arriver à vous faire une faible idée de ce qu'ont été, pendant ces deux jours, la rue de Alcalá et le boulevard qui mène à la plaza de Toros, et encore c'est à peine si vous approchez de la réalité.

Les jours de courses, toutes les voitures particulières sont à la disposition des curieux, sans compter les omnibus et les voitures de place, et c'est toujours au grand galop que se font les transports. Ce spectacle est tellement attrayant, que les croisées de toutes les maisons sont garnies de monde. Entre la Puerta del Sol et la plaza de Toros, c'est un mouvement indescriptible. Des gardarmes à cheval, placés de cinquante en cinquante mètres et immobiles comme des hommes de pierre, surveillent les voitures qui montent et descendent, à l'aller comme au retour, au triple galop, et à donner le vertige.

Je voudrais avoir le pinceau de Goya pour vous envoyer un tableau de cette foule pressée de voitures de luxe et de cochers d'un autre temps, d'hommes vêtus à la française ou couverts de la veste andalouse et de la *capa* valencienne aux mille couleurs, portant le manteau comme les Romains portaient la loge, et de femmes coiffées de la mantille blanche ou noire, sous laquelle les yeux lancent comme des éclairs fulgurants ; cette foule qui se précipitait vers la porte de Alcalá, coudoyant les marchands d'*agua fresca*, soulevant sous ses pas un nuage de poussière, riant, criant, gesticulant, pleine de joie, ivre de bonheur et de soleil et n'ayant qu'un but, qu'un désir, la plaza de Toros !

Longtemps avant l'arrivée de Leurs Majestés, les 15,000 places de la vaste arène étaient garnies et ne laissaient apercevoir aucun vide. La plupart des dames, qui appartenaient à l'aristocratie, avaient revêtu le gracieux costume national, la mantille et le haut peigne en écaille avec la rose, la grenade ou le camélia, la robe claire ornée de grelots d'argent. Quel adorable coup d'œil ! car, notez que je ne sais pas comment cela se fait, mais c'est une remarque que font toujours les étrangers, toutes les femmes sont jolies comme des amours sous ce costume-là, et, comme Chérubin, on est prêt à les adorer toutes.

Le roi et la reine sont entrés dans la loge royale, magnifiquement décorée, à midi précis.

Aussitôt le silence se fait, les portes qui font face à la loge de Leurs Majestés s'ouvrent, et le *comitiva* qui va prendre part à la course apparaît.

Je ne trouve pas d'expression pour rendre ce mot vraiment espagnol. En somme, le « *comitiva* » c'est le défilé de tous les gens qui joueront un jeu dans la course et qui viennent saluer le roi, c'est-à-dire le président, en traversant toute l'arène majestueusement au milieu des applaudissements de la foule.

Voici l'ordre du défilé :

1. Cinq alguazils qu'on dirait descendus d'une toile de Vélasquez, avec leurs véte-

LE MOUVEMENT FINANCIER

2 Fr. par an.
 Le plus complet des journaux financiers,
 LE SEUL qui donne chaque semaine :
 6 mois d'essai
 La cote comparée et rectifiée de toutes les valeurs en Banque cotées et non cotées, F. indique les meilleurs arbitrages et les meilleurs placements.
 Prime unique : Une fois par mois, numéro supplémentaire, contenant la liste complète de tous les tirages du mois de toutes les valeurs françaises et étrangères, à lots ou sans lots.
 Ordres de Bourse. — Prêts sur titres.
 Abonnements, 33, rue Vivienne, Paris. (Bon de poste ou timbres-poste.)

Un JOURNAL FINANCIER pour RIEN
 4 par an. LA SITUATION, le meilleur guide des capitaux et le journal financier le plus influent, le plus consulté et le plus répandu, an. coûte 4 francs, et donne à ses abonnés :
 1° Un abonnement gratuit à tous les tirages français et étrangers, valeurs à lots ou sans lots;
 2° Une prime gratuite de 3 fr. de livres à choisir

48 grands patrons tout découpés en grandeur naturelle. Envoi franco.
 Par ses renseignements précis sur toutes les valeurs, et surtout par ses arbitrages, la Situation est le journal indispensable à tous porteurs de titres.

Ordres de Bourse. — Prêts sur titres.
 On s'abonne à Paris, 33, rue Vivienne, par mandat ou timbres-poste.

LE PRINTEMPS, MONITEUR ILLUSTRÉ DES MODES.
 publie chaque quinzaine les modèles les plus nouveaux de robes, manteaux, polonaises, costumes d'enfants, chapeaux, coiffures, lingeries, ouvrages de dames, tricots, goupures, tapisseries, crochets, etc.; avec 12 feuilles de patrons en grandeur naturelle.
 Six mois : 4 fr. 50. — Un an : 8 fr.

LE PRINTEMPS, MONITEUR ILLUSTRÉ DES MODES.
 publie en outre, dans chaque livraison, une belle gravure de mode colorée; avec les modes colorées et les patrons en grandeur naturelle.
 Six mois : 6 fr. 50. — Un an : 12 fr.

LE PRINTEMPS, MONITEUR ILLUSTRÉ DES MODES.
 publie une édition complète donnant, par an, 36 belles gravures colorées, 12 feuilles de travaux et

CREDIT HYPOTHECAIRE (17^e ANNÉE)
 PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX à 5 0/0.
 Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C^o, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.
 M. le comte d'Haussonville vient de publier, sous le titre de *Souvenirs et Mélanges*, un volume composé de différentes études politiques et littéraires.
 Les faits importants qu'il relève et les hautes considérations développées par l'auteur donnent à cet ouvrage un très-vif intérêt. Parmi les chapitres les plus remarquables, nous citerons ceux qui sont relatifs au Congrès de Vienne et un article sur M. de

Cavour et la Crise Italienne. Ce volume comprend, en outre, les discours que M. le comte d'Haussonville a prononcés à l'Assemblée française, et une très-curieuse notice sur la vie de son père. (Un vol. gr. in-8. Calmann Lévy, éditeur.)

CHEMIN DE FER DE POITIERS
 Service d'hiver, 22 octobre 1877

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
11 — 15 — —		4 — 30 — —	
1 — 30 — —	soir.	9 — — — —	soir.
7 — 40 — —		11 — 41 — —	
Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.		9 h. 40 m. matin.	
10 — 45 — —		3 — 10 — —	
12 — 30 — —	soir.	7 — 39 — —	
6 — 15 — —		11 — 20 — —	

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 4 FÉVRIER 1878.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 %	73 80			Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	630			Canal de Suez	773 75		1 25
4 1/2 %	104 40		10	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	670			Crédit mobilier esp.	600	5 75	
5 %	109 40			Crédit Mobilier	162 50			Société autrichienne	563 75	8 75	
Obligations du Trésor, t. payé	495		20	Crédit Foncier d'Autriche	323 75		50	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	435			Charentes, 500 fr. l. p.	157 50			Orléans	343 50		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	507 50			Est	645	3 75		Paris-Lyon-Méditerranée	337		
— 1865, 4 %	527 50		50	Paris-Lyon-Méditerranée	1060	2 50		Est	335		
— 1869, 3 %	347		50	Midi	787 50	2 50		Nord	347 40		
— 1871, 3 %	381 75		25	Nord	320			Ouest	333		
— 1875, 4 %	500		5	Orléans	1128 75	3 75		Midi	334 75		
— 1876, 4 %	495		1 50	Ouest	715	3 75		Charentes	352 50		
Banque de France	3250		5	Vendée	500			Vendée	550		
Comptoir d'escompte	733 75	8 75		Vendée, 500 fr. l. p.	365			Canal de Suez			
Crédit agricole, 200 f. p.	340			Compagnie parisienne du Gaz	1305						
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	360			C. gén. Transatlantique	500						

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
 GARE DE SAUMUR

(Service d'hiver, 24 décembre)

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.

6 — 45 — — — — (s'arrête à Angers)

9 — — — — — — — — omnibus-matin.

1 — 25 — — — — — — soir.

4 — 10 — — — — — — — — express.

7 — 15 — — — — — — — — omnibus.

10 — 37 — — — — — — — — (s'arrête à Angers)

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 30 minutes du matin, direct-matin.

8 — 21 — — — — — — — — omnibus.

9 — 40 — — — — — — — — express.

12 — 40 — — — — — — — — omnibus-matin.

4 — 44 — — — — — — — — omnibus-soir.

10 — 28 — — — — — — — — express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive Saumur à 6 h. 56.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.
 45^e ANNÉE (1877).
 Prix du volume broché 7 fr. »
 — cartonné 8 50
 Franco par la poste, 1 fr. 50 cent. en sus des prix ci-dessus.
 Etranger, suivant les conventions postales.
 On peut se procurer chaque volume séparément.

MAGASIN PITTORESQUE

La collection se compose des années 1833 à 1877. — Le volume 1877 (45^e année), mis en vente le 5 décembre 1877.
 LES ABBONNEMENTS COURENT DU 1^{er} JANVIER OU DU 1^{er} JUILLET. — LES LIVRAISONS SONT ENVOYÉES À LA FIN DE CHAQUE MOIS.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.
 PRIX DE L'ABONNEMENT:
 Paris 7 fr. »
 Départements 8 50
 Etranger, suivant les conventions postales.
 On peut se procurer séparément un numéro mensuel dans une couverture.
 Prix : Paris, 60 c.; — Départements, 70 c.

OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE DU MAGASIN PITTORESQUE, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29 :

TABLE ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE DES trente premières années du Magasin pittoresque.
 1 volume broché 7 fr. »
 Cartonné 8 50

ALMANACHS DU MAGASIN PITTORESQUE de 1851 à 1877, environ 30 gravures dans chaque Almanach.
 Chaque almanach 50 c.

ALBUM DU MAGASIN PITTORESQUE; 1 vol. grand in-4^e, cartonné avec luxe, doré sur tranche, contenant cent gravures choisies dans la collection.
 Prix 15 fr.
 VOYAGEURS ANCIENS ET MODERNES; 4 volumes, 941 gravures.
 Prix de chaque volume broché . . . 6 fr.
 L'ouvrage complet 24

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les documents de l'art de chaque époque; 2 vol., 800 gravures.
 Prix de chaque volume broché . . . 7 fr. 50
 L'ouvrage complet 15

LECTURES DE FAMILLE, choisies dans la collection du Magasin pittoresque; 1 volume in-4^e. — 2^e édition.
 Prix, broché 5 fr.

GRAMMAIRE GÉNÉRALE ET HISTORIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE, par M. P. Poitevin, 2 vol.
 Prix de chaque volume broché . . . 7 fr. 50
 L'ouvrage complet 15

LES VRAIS ROBINSONS, par MM. Ferdinand Denis et Victor Chauvin, illustrés par Yan' Dargent; 1 vol. grand in-8^e.
 Prix, pour Paris, broché 15 fr.
 — cart., doré sur tranche 18

Tous les prix ci-dessus sont ceux de Paris. — Pour les départements et l'étranger, l'affranchissement se paye en sus. — Le prix du cartonnage est de 1 fr. 50 cent. par volume.
 Le conseil central d'instruction primaire de la ville de Paris a placé le Magasin pittoresque sur la liste des ouvrages propres à être donnés en prix dans les écoles primaires et supérieures, et dans les classes d'adultes.
 On peut se procurer tous les ouvrages ci-dessus chez M. DÉZÉ, libraire, rue Saint-Jean, n° 1, à Saumur.

Etude de M^e THUBÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE
AUX enchères publiques.
 POUR CAUSE DE DÉPART,
 Par le ministère de M^e THUBÉ, commissaire-priseur,
 A la Salle des Ventes, située rue d'Orléans, n° 53,
 Le jeudi 7 février, à midi,
 D'UN
TRÈS-JOLI MOBILIER
 Consistant en :
 Armoires, lits complets, dont un fort beau en acajou moucheté, commodes, tables, garnitures de croisées, pendules, glaces, chaises, fauteuils, ustensiles de cuisine, couverts et services de tables;
 Un très-joli meuble de salle à manger;
 Un piano et quelques bijoux;
 Vieilles faïences et tableaux;
 Un fourneau économique;
 Quelques livres et environ 280 bouteilles d'excellent vin de Frontignan;
 Autres meubles et ustensiles de ménage, et quantité d'autres objets.
 Au comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.
 Le commissaire-priseur,
 THUBÉ.
 (65)

A VENDRE
 A L'AMIABLE.
 Pour entrer en jouissance de suite,
Le MOULIN GEORGET
 Situé sur les Châteaux, à Saumur.
 Beaux logements et jardin.
 Le mécanisme, entièrement neuf, sera vendu séparément, si on le désire.
 S'adresser à M. GIRARD, de Saint-Vincent, commune de Dampierre, ou à M^e MÉHOUAS, notaire à Saumur.

A LOUER
 PRÉSENTEMENT,
 MAISON DE PLAISANCE avec jardin bien affrûité, à Pocé, commune de Distré, appartenant autrefois à M. Besson;
 MAISON D'EXPLOITATION avec terres labourables et vignes.
 S'adresser à M. Paul REVEAU, à Pocé.

A LOUER
 Pour la Saint-Jean prochaine,
MAISON
 A Saumur, petite rue Saint-Nicolas,
 Comprenant trois chambres avec cabinet, grenier, cour, puits et cave.
 S'adresser chez M. LANGLAIS, à Saint-Lambert.
 (19)

AVIS.
 M. VICTOR DELAVAU demande, pour sa maison de campagne de La Mouche, commune de Cizay, un domestique marié, connaissant un peu de jardinage et la culture de la vigne.

NOUVELLE FRANCE.
Colonie libre de Port-Breton.
 Terres à cinq francs l'hectare. Fortone faite sans quitter son pays.
 S'adresser à M. le marquis DE RAYS, consul de Bolivie, au château de Quimerc'h-en-Bannalec (Finistère).

M. RIELLANT
ET SA FILLE
 Chirurgien et Mécanicien
 Dentiste,
 Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17,
 à Saumur,
 Maison Beurois,
 Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art.
 Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

PHARMACIE-DROGUERIE
Ancienne Pharmacie PASQUIER
A. CLOSIER, Successeur,
 Lauréat de l'Ecole de Pharmacie, élève de l'Ecole Supérieure de Paris,
20, rue du Marché-Noir, Saumur.
 Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales.
 Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale.
 Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.
 On trouve à la même pharmacie : le Libéron à vis de Raynal, le Libéron à soupape de Robert et le libéron-pompe de H. Monchovaux.

LA MODE UNIVERSELLE
 JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES
 PREMIÈRE ÉDITION
 Donnant par an 24 numéros, 2,000 gravures, 200 patrons, 400 dessins de broderies.
 Paris. Départem^t.
 Un an 6 fr. » 8 fr. »
 Six mois 3 50 4 »
 Trois mois 2 » 2 »

ÉDITION DE LUXE
 Donnant les mêmes éditions que la première édition, plus 36 gravures coloriées.
 Paris. Départem^t.
 Un an 15 fr. 18 fr. »
 Six mois 8 fr. 10 fr. »
 Trois mois 4 fr. 5 fr. »

ENVOI DE NUMÉROS SPÉCIMENS GRATIS.
 Paris, J. BAUDRY, éditeur.
 On s'abonne chez M. MILON, libraire à Saumur.
 Saumur, imprimerie de P. GODET.